Un sondage révèle un large soutien au vote électronique malgré des préoccupations liées à la sécurité

Thomas Milic, Michele McArdle, Uwe Serdült
10th October 2016



Plus de deux tiers de l'électorat suisse est favorable à l'introduction du vote électronique. Une introduction généralisée du vote par internet est considérée comme une quasi- nécessité par les personnes de moins de trente ans. Des soucis liés à la sécurité sont cependant présents et ont été exprimé en conséquence. Trois sur dix personnes interrogées sont plutôt ou entièrement opposées au vote électronique.

Depuis plus de dix ans, les électeurs d'un nombre variable de cantons ont eu l'occasion de voter par le biais d'internet. Le canal de vote digital a principalement été mis à disposition des Suisses et Suissesses de l'étranger. En Suisse, seul un nombre restreint de personnes dans certaines communes choisies ont eu la possibiliteé de voter via internet.

Mais que pense l'ensemble du corps électoral de l'introduction du vote

électronique ? Quels avantages et désavantages perçoit-il ? Les résultats de ce sondage, le premier entièrement dédié au vote électronique, révèlent que son introduction générale jouit d'un large soutien par-delà les barrières d'âge, de langue et d'appartenance politique.

Une acceptation entre 60 et 80 pour cent

Plus de deux tiers de l'électorat suisse est favorable à l'introduction du vote électronique. Le soutien diminue certes avec l'augmentation de l'âge, mais avoisine encore cinquante pour cent chez les personnes de plus de septante ans. La demande concernant l'introduction du vote électronique est plus marquée dans les couches qui jouissent d'un niveau d'éducation supérieure. Le genre ne joue par contre aucun rôle. Une analyse plus différenciée au niveau des districts montre des taux d'acceptation oscillant entre soixante et huitante pour cent. Le soutien est plus grand qu'en moyenne dans les régions urbaines ainsi que dans certaines régions des Alpes, notamment dans le canton des Grisons.

Des doutes concernant les manipulations

Confrontés à des arguments pour ou contre, 82 pour cent des répondants considèrent que le vote électronique depuis la maison est plus confortable que le vote postal. L'argument qui recueille ensuite le plus de suffrages est celui de l'esprit du temps : pour deux tiers des personnes sondées, étant donné que tout ou presque se fait désormais sur internet, le moment est aussi venu d'introduire le vote électronique. Cet argument est surtout avancé par les jeunes. Quoiqu'il en soit, des doutes ont aussi été exprimés : 61 pour cent des répondants sont d'avis qu'un vote via Internet est plus simple à manipuler qu'un vote postal. 57 pour cent des sondés craignent que des services secrets étrangers puissent violer le secret du vote.

Mesures de renforcement de la confiance

Le vote personnel à l'urne jouit de la plus grande confiance de l'électorat. Sur une échelle allant de 0 à 10, la confiance dans ce canal de vote se situe à 8.5. La confiance dans le vote postal, désormais généralisé, est presque aussi grande (8.2).

En revanche, la confiance mise dans le vote électronique est significativement moins grande (6.6). Quelles sont les mesures les plus aptes à augmenter la confiance dans le vote électronique ? Sept mesures ont été proposées et soumises à l'évaluation des personnes sondées.

La mesure qui a reçu le plus grand soutien consiste en un code personnel qui figurerait sur la carte de légitimation et permettrait aux électeurs de vérifier le dépôt et la réception de leur propre vote. 68 pour cent des sondés estiment que cette mesure renforcerait leur confiance dans le vote électronique. 63 pour cent des sondés sont aussi en faveur d'un système de test qui leur permettrait d'essayer la méthode du vote électronique. 55 pour cent des sondés considèrent en outre la conduite d'audits de sécurité par des experts comme une mesure propre à renforcer la confiance. Ces trois mesures sont déjà en place dans les systèmes de vote électronique actuellement

utilisés en Suisse.

«La sécurité prime la rapidité»

En résumé, les résultats du sondage révèlent que la population est consciente des risques qu'impliquent les élections et les votations numériques. D'autre part, l'introduction généralisée du vote électronique est considérée comme une conséquence logique du haut degré de pénétration de la digitalisation dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle.

Les essais de vote électronique menés jusqu'à présent par les cantons concernés, en collaboration avec la Chancellerie fédérale, ont eu pour devise que la sécurité devait primer la rapidité : les résultats de la présente enquête montrent que cette approche est adéquate.

Sondage

Le sondage a été conduit par l'institut LINK entre les 11 et 21 avril 2016 sur mandat du ZDA. Il s'inscrit dans le cadre de recherches portant sur la démocratie numérique conduites au ZDA et soutenues par plusieurs cantons et par la Chancellerie fédérale.

Le Centre d'études sur la démocratie Aarau (ZDA) est un centre de recherche conjoint de l'Université de Zurich et de la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW) situé à Aarau.

Note: Cet article est un résumé de l'étude suivante (en allemand): Milic, Thomas; McArdle, Michele und Serdült, Uwe (2016): Haltungen und Bedürfnisse der Schweizer Bevölkerung zu E-Voting, Studienberichte des Zentrums für Demokratie Aarau, Nr. 9 (September 2016).